

PROCES-VERBAL du Conseil Administratif du Centre d'Action Sociale de la commune de Mexy

Date de convocation : 5 juin 2023

L'an Deux Mille Vingt Trois, le cinq juin à 17h00, le Conseil administratif du Centre d'Action Sociale de la Commune de Mexy, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Noël BELLI, Vice- Président.

Présents :

- Mme Danielle GUILLAUME
- Mme Sophie MORREALE
- Mme Maria PIETREZYKOWSKI
- Mme Céline RACADOT
- Mme Françoise SALVI
- Mme Amandine SCHLIENGER-MORETTI
- M Noël BELLI
- M Éric MARTINEZ
- M Frédéric WILMIN

Excusée et représentée :

- Mme Bernadette MUTH est représentée par M. Noël BELLI.

Excusée :

- Mme Christelle TEKRANE

Invités :

- Mme Sandrine MARTARELLI, Association Enzo, ta leçon de vie.
- M. Pierre FIZAINÉ, Association Lions Club.

Les membres présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Ordre du jour de la séance.

- ❖ Organisation LOTO ;
- ❖ Aide voyage scolaire ;
- ❖ Atelier de musique ;
- ❖ Relais Octobre Rose ;
- ❖ Questions diverses.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion de conseil en date du 5 juin 2023.
Le procès-verbal n'apporte aucune remarque et est adopté.

Point 1 : Prise de parole de M. FIZAINE.

M. Pierre FIZAINE remercie les membres du conseil de leur accueil.

Le projet du Lions Club :

Afin de faciliter les secours lors d'une intervention au domicile d'une personne, le Lions Club propose une boîte contenant toutes les informations personnelles et médicales essentielles pour les pompiers. Ce contenant sera placé dans le réfrigérateur de l'intéressé et signalé de sa présence par une étiquette sur la boîte aux lettres.

Cette boîte est revendue pour 1€.

M. FIZAINE propose ce projet aux membres du CCAS pour un éventuel achat de boîte.

M. BELLI notifie qu'une discussion soit ouverte à ce sujet et qu'une réponse sera donner suite au vote des membres.

Point 2 : Organisation LOTO

Mme Sandrine MARTARELLI, Présidente de l'association Enzo, ta leçon de vie remercie les membres du conseil d'administration pour l'organisation du Loto. Dans un premier temps, la présidente présente l'association et son but.

Organisation :

- Le loto est géré par Monsieur BAUDIN à titre de bénévole.
- Prévoir une équipe pour la vente des cartons.
- La tombola : chercher des lots. Une présentation ainsi qu'un bon de reçu pour les commerçants seront mis à disposition.
- Jeunes en Action et le CMJ seront au stand Gaufre & Crêpes.
- Les tricots papoteuses tiendront un stand pour vendre des bracelets en or et des créations. Les recettes seront reversées à l'association.
- Prévoir une réunion à la rentrée pour organiser les équipes.

Point 3 : Aide voyage scolaire.

L'école organise une sortie aux skis.

Comme chaque année, le CCAS propose d'attribuer une aide aux parents en difficulté. Mme SCHLIENGER-MORETTI évoque l'éventualité faire des bons d'achats au Décathlon pour l'achat de vêtement de ski.

Une communication devra être faite à la rentrée sur l'application ONE.

Point 4 : Atelier musique.

L'atelier rencontre un succès auprès des enfants et des parents. Malheureusement, nos aînés ne sont pas présents malgré nos efforts. Une communication sera relancée.

Point 5 : Relais Octobre Rose.

Le premier copil d'octobre rose se déroulera à Mont-Saint-Martin le lundi 12 juin 2023.

Point 6 : Questions diverses.

Séance levée à 18h00.